

and social historians in general, as it provides a good foundation for the study of paternal ideology and symbolism in early democracy.

Cheryl Anne Cox  
*The University of Memphis*

Courtemanche, Andrée — *La richesse des femmes. Patrimoines et gestion à Manosque au XIV<sup>e</sup> siècle*, Montréal/Paris, Bellarmin, 1993, 327 p. (Coll. « Cahiers d'études médiévales », n° 11).

Même si de nombreuses études ont abordé la question de leur place dans la société médiévale, l'analyse de la situation réelle des femmes médiévales reste toujours opportune, dans la mesure précisément où la société médiévale, tout à l'opposé d'une société monolithique, était faite de sociétés diverses, petits microcosmes où se jouaient différemment les règles du droit ou des coutumes, où s'entrelaçaient de façon toujours originale mentalités, idées préconçues et capacité d'innover. Le problème du pouvoir des femmes, de leur capacité d'influer non seulement sur le cours de leur propre vie mais aussi sur celui de leur famille et de leur milieu a été décortiqué sous de multiples angles. Andrée Courtemanche l'aborde ici par le truchement de la gestion des biens de la famille, et à travers le contrôle que les femmes pouvaient exercer sur les destinées du patrimoine familial. Composé d'éléments divers, venant d'abord de sa propre famille puis de son époux aussi bien que des actes posés ensemble pendant la durée du mariage, ce patrimoine ne faisait que permettre à la femme de survivre en cas de décès. Il pouvait également lui assurer, dans la mesure où lui étaient reconnus le pouvoir et l'autorité d'infléchir l'usage qui en était fait, une certaine reconnaissance sociale, une autorité dans la perpétuation d'une famille où elle n'était pas traitée comme une mineure. Le lecteur s'apercevra donc vite qu'Andrée Courtemanche ne traite pas seulement, dans ce livre de la « richesse des femmes », au sens comptable du terme, mais qu'elle y traite en réalité de la place réelle des femmes dans la société manosquine.

Le texte est divisé en cinq chapitres traitant successivement, après une mise en contexte posant le cadre de vie des femmes de Manosque, des voies d'accès des filles au patrimoine, de la richesse des épouses, de la gestion du ménage et de la destinée des veuves. L'analyse de l'auteure suit donc la chronologie naturelle de la vie des femmes, du moment où elles sont « bonnes à marier » à celui où, veuves, elles cherchent davantage à assurer leur propre survie ainsi que la gestion des biens qu'elles transmettront ensuite à leurs enfants, filles ou garçons. Le livre fournit au lecteur quelques cartes, des tableaux généalogiques et une bonne bibliographie de départ pour tous ceux qui désireraient creuser la question.

Les sources utilisées par l'auteure sont essentiellement des sources notariales auxquelles se sont ajoutées des registres de la cour criminelle et de la cour civile. Les données émanant de ces documents ont été traitées de façon à la fois quantitative et qualitative. Au plan quantitatif, on pourra reprocher à l'auteure un manie-ment parfois très approximatif des statistiques et une volonté de les tirer dans un

sens déterminé d'avance. Ainsi Courtemanche avance-t-elle que le « phénomène crucial » pour la démographie des familles est, après 1340, « celui de la maison sans enfant » (p. 41). Le tableau qui domine cette interprétation ne la conforte pas tellement et montre que si, en effet, les familles sans enfant comptent pour 44 p. 100 des ménages, les ménages avec un, deux ou trois enfants comptent, eux, pour 50 p. 100 du total, alors que 6 p. 100 des familles ont de quatre à sept enfants. Cela fait tout de même 56 p. 100 des familles qui ne répondent pas à ce modèle « crucial ». Le phénomène n'est donc pas aussi tranché que voudrait nous le faire croire l'auteure qui souligne cependant avec justesse que la mortalité infantile est probablement ici en cause davantage que la dénatalité.

Le chapitre 2 intitulé « Les voies d'accès des filles au patrimoine » traite abondamment du système dotal. Fait essentiellement de numéraire, pour les familles aisées, et de biens fonciers modestes pour les autres, le système dotal qui prévalait à Manosque ne diffère pas beaucoup des modèles connus par ailleurs dans d'autres sociétés de la même époque. Les sommes consenties pour former la dot de la fille à marier sont évidemment fort variables comme on pouvait s'y attendre dans une société socialement très hiérarchisée. Courtemanche aurait dû, cependant, tenir davantage compte des variations régionales, et éviter des considérations qui semblent englober toutes les sociétés médiévales, tant de droit écrit que de droit coutumier. Mais il est indiscutable que les femmes, en arrivant au mariage, possédaient des biens, la question étant alors de savoir si cette possession leur donnait un certain pouvoir et si elle les autorisait à influencer réellement la société dans laquelle elles vivaient. *A contrario*, on peut se demander si ces biens ne servaient pas que d'appât éventuel pour les hommes de la communauté, prédateurs incessamment à la recherche de la plus grande richesse. La première de ces hypothèses ne peut être la bonne que si les femmes avaient la possibilité réelle de gérer les biens qui leur appartenaient et si elles n'en étaient pas uniquement les propriétaires passives. Les sources montrent bien sûr un attachement des femmes à leur lignage d'origine. Cela, l'auteure l'a vu dans les testaments qui montrent la non-intégration du patrimoine féminin dans le patrimoine familial. Mais qui dit attachement aux biens reçus de sa famille ne dit pas nécessairement capacité juridique et autorité sociale pour en disposer. Or, à Manosque comme ailleurs — car il s'agit là d'un problème récurrent et fort épineux des études sur les femmes — les données sont trop peu nombreuses pour qu'un traitement statistique puisse en être fait. Les femmes semblent être de « médiocres investisseuses », et elles sont faiblement représentées dans les transactions immobilières. Toute la question est de savoir pourquoi. On imagine mal que les femmes n'aient tout simplement pas été intéressées à ces transactions et on se demande s'il ne faut pas voir là, se profilant en filigrane d'une absence, l'autorité d'un mari, affirmée certes fort discrètement dans les sources, mais dont les résultats se traduisent précisément dans les difficultés que rencontrent toutes les analyses de ces questions. Les nombreuses tentatives des maris, relevées par l'auteure dans les testaments, qui cherchent à dissuader leur épouse de récupérer la dot qui lui revient, quelles qu'en soient par ailleurs les raisons (éviter la dispersion des biens par exemple), ne vont-elles pas dans ce sens?

Le quatrième chapitre qui porte sur la gestion du ménage vient renforcer cette interrogation. À la différence du chapitre précédent, il est question ici de la gestion

des biens du ménage. Pour ce qui est de la gestion du patrimoine, Courtemanche croit à un écart entre le droit et la réalité. Il n'y aurait là rien d'étonnant, cet écart ayant été démontré dans d'autres régions de France et en Angleterre. Mais cela n'atténue pas la difficulté de mesurer avec un peu de précision la participation effective des femmes aux destinées du ménage, elles qui sont actives surtout lorsqu'il s'agit d'aliéner et très peu lorsqu'il s'agit d'acheter. Le poids du mari se fait aussi sentir dans les testaments où il arrive tout de même que, dans 40 p. 100 des cas, celui-ci choisit, pour des raisons qui nous échapperont toujours, de ne pas laisser à sa femme la gestion des biens familiaux. On voudrait donc bien suivre l'auteure lorsqu'elle affirme le caractère associatif du mariage médiéval mais, dans cette étude comme dans bien d'autres, la preuve qui en est faite n'est pas tout à fait suffisante pour emporter définitivement l'adhésion.

Cette gestion du ménage, l'auteure l'a approchée de façon très extensive, y incluant des éléments divers qui nourrissent également le chapitre : protection de la réputation menacée par le moindre propos malveillant, petite criminalité féminine manifeste dans les biens volés par les femmes, surveillance de la progéniture dont les femmes sont responsables de l'éducation, vision des hommes d'église sur les tâches attribuées aux femmes. L'information ici fournie est riche mais les liens qui unissent ces thèmes au propos central du chapitre ne sont pas toujours suffisamment mis en évidence, ce qui donnera peut-être au lecteur l'impression de ne plus trop savoir où il s'en va.

Ni victimes ni souveraines, les femmes du Manosque médiéval ont très certainement joué un rôle important dans la société de leur temps. Elles avaient accès au patrimoine familial et en disposaient jusqu'à un certain point. Quelle était leur situation par rapport à celle de leurs frères? Égale? Moins bonne? Cela est malheureusement impossible à mesurer. Le problème auquel se heurte la recherche vient des sources elles-mêmes qui permettent une analyse de la présence et de l'activité féminine en fin de parcours, au moment par exemple de la rédaction d'un testament, sans qu'on puisse savoir comment ce parcours a été jalonné. C'est là que le bât blesse mais Courtemanche n'est nullement responsable de cette situation, inhérente dirait-on à toute recherche sur la période médiévale. Il faut lire cette étude qui nous montre des femmes, actrices à part entière dans la vie de la cité, et non seulement courroies de transmission, du moins avant 1348 qui semble avoir été une date charnière après laquelle va s'amorcer un virage vers la « primauté du droit paternel » (p. 230).

Denise Angers  
*Université de Montréal*

Barbara B. Diefendorf and Carla Hesse, eds. — *Culture and Identity in Early Modern Europe (1500–1800): Essays in Honor of Natalie Zemon Davis*. Ann Arbor: University of Michigan Press, 1993. Pp. viii, 280.

Natalie Zemon Davis has been one of the exemplary historians of early modern Europe in the last 35 years; this collection of essays by her former students reflects